

Commission des
Communautés Européennes

Groupe du Porte-Parole

TRADUCTION DE

L'INTERVIEW DONNÉE PAR LE
PROFESSEUR RALF DAHRENDORF
À L'EUROPÄISCHE GEMEINSCHAFT

April 1972

1
24365 EURCOM

COMEUR K BRU B21877

BRUXELLES LE 27.4.72 TELEX NO 27341

ATTENTION MR. VANHAEVERBEKE

BUREAU D'INFORMATION DE WASHINGTON

THE DAHRENDORF INTERVIEW HAS BEEN TRANSLATED ONLY INTO FRENCH
AND THERE ARE NO PLANS OR ACTIONS TO TRANSLATE INTO ENGLISH.
SUGGEST THAT THE FASTET WOULD BE FOR YOU TO TRANSLATE THERE.

GEORGE TABER

LE RÔLE DE L'EUROPE

Interview de Ralf Dahrendorf, tiré de Europäische Gemeinschaft (4/72)

Europäische Gemeinschaft : Monsieur le Professeur Dahrendorf, vous êtes compétent, dans la Commission des C.E., pour les relations extérieures. Existe-t-il donc une politique extérieure de la Communauté ?

Dahrendorf : Lorsqu'il est question de politique extérieure, il s'agit d'un domaine moins planifié que par exemple la politique conjoncturelle. La politique extérieure est partout caractérisée par des réactions nombreuses et non par un dessein longuement mûri. Cette limitation vaut également pour la politique extérieure de la Communauté. Je dois cependant admettre qu'une formulation de principe des bases de notre politique extérieure communautaire a fait défaut jusqu'ici. On peut citer des exemples bien connus de cette insuffisance : dans la zone méditerranéenne, nous avons conclu accords sur accords en l'absence de toute conception déterminée à cet égard. Pour le moment, nous sommes en train - par bonheur pourrait-on dire - d'intensifier nos relations avec d'autres parties du monde; il est souhaitable que l'on définisse en temps utile une conception à ce sujet. En ce qui concerne la politique extérieure de la Communauté, nous nous trouvons dans un stade intermédiaire, ce qui est d'ailleurs aussi le cas pour d'autres domaines de la politique communautaire. De façon tout à fait générale, on pourrait dire que nous nous trouvons dans un stade intermédiaire entre l'activité extérieure et la politique extérieure proprement dite.

La notion de "mandat" n'apparaît pas dans le traité de la CEE

Europäische Gemeinschaft : Lorsque vous dites "nous", de qui voulez-vous parler exactement ? S'agit-il du Conseil ou de la Commission ?

Dahrendorf : Je songe sans équivoque au Conseil et à la Commission. Au cours de ces derniers mois, et précisément dans le domaine des relations de politique extérieure de la Communauté, les problèmes institutionnels ont fait l'objet de délibérations que j'ai suivies avec beaucoup d'intérêt. Par exemple, le ministre des affaires étrangères Scheel et aussi l'actuel président du Conseil Thorn ont donné à entendre que le Conseil devrait participer davantage que jusqu'à présent aux relations extérieures. J'estime que la dialectique du Conseil et de la Commission peut donner de très bons résultats précisément dans le domaine des relations extérieures de la Communauté. Et j'aimerais ajouter que cette dialectique donne déjà de bons résultats.

Europäische Gemeinschaft : Il faut cependant reconnaître que le Conseil de ministres n'a accordé qu'avec beaucoup d'hésitation un mandat à la Commission pour les négociations d'association avec l'Ile Maurice. Peut-on en tirer la conclusion que le Conseil désire prendre personnellement en main, davantage que jusqu'à présent, les relations extérieures de la Communauté ?

Dahrendorf : Le "cas de l'Ile Maurice" ne pose guère de problème, car il s'agit en l'occurrence de l'inclusion d'un pays dans l'accord de Yaoundé. J'estime personnellement que l'exemple des Etats-Unis d'Amérique et du Japon est beaucoup plus important.

Europäische Gemeinschaft : Prenons le cas des EUA. Lors des négociations avec M. Eberlé, ce dernier vous a un jour informé par téléphone qu'il ne pouvait accepter votre offre, alors qu'il n'avait même pas négocié personnellement avec vous. Cela signifie-t-il que le "mandat" que donne le Conseil et qu'exécute la Commission a donné de bons résultats dans la pratique des négociations dans le domaine des relations extérieures ?

Dahrendorf : L'instrument de négociation qu'est le "mandat" peut donner de bons résultats. Je voudrais toutefois apporter ici quelques précisions : la notion de "mandat" n'apparaît nulle part dans le traité de la CEE. Ce que vous appelez "mandat" correspond d'après le traité de la CEE à des "directives" que le Conseil donne à la Commission sur proposition de cette dernière. La Commission n'est pas un mandataire qui se voit déléguer quelque chose, mais elle agit sur la base d'un droit propre de négociation. Mais revenons-en au centre de votre question. Dans les relations extérieures de la Communauté, la procédure de négociation pourrait donner de bons résultats si nous pouvions mettre sur pied une procédure de décision.

1. qui garantirait le caractère confidentiel des négociations
2. qui laisserait au négociateur une marge assez large.

L'incident avec M. Mberlé auquel vous venez de faire allusion s'est effectivement produit : moins d'une heure après l'adoption des directives du Conseil pour les négociations avec les Etats-Unis, M. Mberlé m'a téléphoné de Washington, d'ailleurs bien de Washington, pour me dire qu'il ne pouvait pas accepter les directives du Conseil qui venaient à peine d'être adoptées. Il ne s'agit naturellement pas là d'une procédure valable. Mais il existe aussi un exemple important de la façon dont on peut négocier. Souvenez-vous de la dernière phase du Kennedy round, alors que les directives données par le Conseil au négociateur de la CEE, Jean Rey, étaient relativement souples. De mon côté, lors des négociations avec les EUA, j'avais adopté le point de vue que le Conseil ne pouvait avoir l'intention de laisser échouer les négociations, et que je devais donc avoir le droit, dans le cadre des directives, et même à leurs limites, d'aboutir à un résultat non fixé au préalable dans un texte. Mon point de vue s'est révélé utile, bien que les difficultés ne m'aient pas été épargnées. Cette souplesse des directives est une condition essentielle pour pouvoir mener des négociations judicieuses et efficaces.

L'Europe peut-elle prétendre à l'égalité de rang avec les EUA ?

Europäische Gemeinschaft : Vous voulez dire que les directives données par le Conseil pour les négociations ne peuvent être suivies que si on les interprète, comme vous l'avez fait à l'occasion des négociations avec les Etats-Unis, de façon extensive ?

Dahrendorf : Je ne dénie pas insister outre mesure sur le mot "extensif". Une chose est claire : les directives doivent laisser la possibilité de négocier. Cela signifie qu'elles ne doivent pas prescrire une voie unique mais qu'elles doivent laisser au négociateur la possibilité d'emprunter l'un ou l'autre des chemins menant au but prescrit. Ce choix est le risque que doit assumer tout négociateur.

Europäische Gemeinschaft : Encore un mot au sujet des EUA : l'accord que vous avez conclu au début de février a-t-il rétabli la paix avec les EUA ou a-t-il simplement différé la guerre ?

Dahrendorf : Je n'ai jamais employé de termes militaires lorsqu'il s'agissait de nos relations avec les EUA. Les notions qui relèvent du domaine de la sociologie des familles me sont plus sympathiques. Dans nos relations avec les EUA, on constate un changement de structure familiale, une transition de la famille patriarcale à la famille composée de partenaires. En d'autres termes, nous restons étroitement liés avec les EUA, mais ces liens

ne signifient plus que nous dépendons d'eux dans une mesure importante. Dans ses relations avec les EUA, l'Europe peut prétendre à une égalité de rang croissante. Il s'agit là d'une procédure de longue durée, dans laquelle l'accord commercial de début février, le plus important d'ailleurs conclu jusqu'à présent sur la base de l'article 113 du traité de la CEE, constitue une étape importante - rien de plus, mais certainement aussi rien de moins.

Europäische Gemeinschaft : Pour en rester dans le domaine de la sociologie familiale, cela signifie-t-il que pour les EUA, la Communauté n'est plus l'enfant gâté des années 50, mais est devenue l'enfant prodige des années 70 ?

Dahrendorf : Non. En tout état de cause, je dirais que l'Europe n'est plus un enfant gâté, terme qui implique une certaine tutelle, mais commence à devenir un partenaire de négociation. Je ne voudrais pas cependant exagérer la portée de cette image.

Europäische Gemeinschaft : Les relations avec les EUA constitueront-elles l'un des sujets centraux de la conférence au sommet de l'automne prochain ?

Dahrendorf : Je pense que oui. Une très grande partie de la conférence au sommet devra être consacrée à la personnalité extérieure de la Communauté. Une série de problèmes importants se posent à cet égard, à savoir :

- 1) les rapports avec les Etats-Unis d'Amérique
 - 2) les relations avec l'Europe de l'Est
 - 3) une reconnaissance claire de la responsabilité communautaire vis-à-vis des pays en voie de développement
 - 4) une décision nette sur les instruments de politique commerciale
 - 5) des décisions sur la nature et les modalités du dispositif institutionnel définissant la politique extérieure de la Communauté.
- Sur le plan du contenu, les deux principaux problèmes de la conférence au sommet sont nos rapports avec les EUA et notre aide aux pays en voie de développement.

Europäische Gemeinschaft : Vous venez de mentionner l'article 113 du traité de la CEE. En tant que membre de la Commission compétent pour le commerce extérieur, estimez-vous qu'une nouvelle interprétation de l'article 113 par la conférence au sommet est nécessaire ?

En matière de politique commerciale également, l'évolution a été au-delà de ce que prévoyaient les fondateurs du traité !

Dahrendorf : Nous avons déjà parlé des instruments de la politique commerciale des C.E. Je songe en l'occurrence à un mot important de l'article 113, à savoir que "notamment" les questions de libération et de réglementation douanière font partie de la politique commerciale commune. Le mot "notamment" signifie évidemment que de nombreuses autres questions font également partie de la politique commerciale commune. À mon avis, il est indispensable que la conférence au sommet fasse clairement apparaître que la façon dont on concevait la politique commerciale en 1957, c'est-à-dire de nombreuses années avant le Kennedy round, était raisonnable à l'époque, mais qu'elle ne peut plus servir désormais.

Europäische Gemeinschaft : Vous voulez dire qu'en politique commerciale également, l'évolution s'est écartée de la voie prévue par les fondateurs du traité ?

Dahrendorf : Exactement : je puis admettre cette formulation, à savoir qu'en politique commerciale également, l'évolution s'est écartée de ce que prévoyaient les fondateurs du traité. Plusieurs directions se présentaient par le passé; aujourd'hui, la coopération économique pénètre profondément dans le domaine technologique, dans celui des conditions de l'entreprise économique en commun ("joint ventures"), dans celui de la coopération dans les secteurs de la politique financière et de la politique monétaire. Nous avons besoin aujourd'hui d'une compréhension de ce petit mot "notamment", de ce petit mot "insbesondere", nous permettant de mener, non une politique commerciale orientée vers le passé et nous figeant dans d'anciennes relations, mais une politique commerciale axée sur le futur et nous ouvrant de nouvelles relations.

L'Europe devient-elle une puissance ayant l'hégémonie dans le domaine de la politique monétaire ?

Europäische Gemeinschaft : Encore un mot au sujet de la conférence au sommet. Ne devrait-elle pas examiner également les répercussions de l'union économique et monétaire sur les relations extérieures de la Communauté ?

Dahrendorf : Je vous suis extrêmement reconnaissant d'avoir posé cette question. Je suis revenu hier d'un voyage qui m'a mené dans le Sud-Est asiatique, en Australie et en Nouvelle-Zélande. En Australie et en Nouvelle-Zélande, j'ai appris de membres du gouvernement que l'on comprenait maintenant les conséquences de l'adhésion britannique et que l'on pourrait peut-être

aussi les maîtriser. Ce que l'on ne voit cependant pas encore clairement, et ce que l'on estime devoir poser des problèmes très importants est la question de savoir ce qui se passera en réalité si nous réussissons à faire l'union économique et monétaire et si le dollar perd sa première place dans le système monétaire international. En tant que membre de la commission responsable des relations extérieures, je me fais moi-même le reproche que nous n'avons pas encore étudié suffisamment les conséquences de l'union économique et monétaire. Cette négligence est peut-être pardonnable, si nous songeons que nous n'en n'avons encore nullement terminé avec les conséquences internes de l'union économique et monétaire. C'est seulement pendant cette session de mars que des décisions fondamentales sont prises de façon décisive. Mais nous ne devons néanmoins pas oublier que l'union économique et monétaire donne à nos relations extérieures un tout autre caractère. Nous pourrions nous poser maintenant une toute nouvelle question : l'Europe devient-elle une puissance dotée d'une sorte d'hégémonie dans le domaine de la politique monétaire...

Europäische Gemeinschaft : ... et relaie-t-elle ainsi les Etats-Unis d'Amérique...

Dahrendorf : ... et peut-être relaie-t-elle ainsi les EUA dans certaines zones géographiques ? Que cela signifie-t-il pour nous ? Il s'agit là effectivement d'une question extrêmement importante.

La CEE constitue pour le monde un élément d'espoir !

Europäische Gemeinschaft : En tant que "ministre des affaires étrangères" de la Communauté, vous parcourez de nombreux pays, vous recevez ici à Bruxelles, au siège de la CEE, les émissaires de nombreux Etats. Vous connaissez donc parfaitement l'image que l'on se fait de la Communauté ailleurs dans le monde. Cette image est-elle mauvaise ?

Dahrendorf : On ne peut décrire aussi simplement l'image que se fait le monde de la CEE. Pour une majorité de pays, cette image s'accompagne de très grands espoirs. La Communauté Européenne constitue pour un nombre extraordinairement grand de pays - et je songe ici non seulement aux gouvernements, mais surtout aux hommes de ces pays - un élément d'espoir dans un monde qui ne suscite guère d'espérance vu le poids des superpuissances. Cet espoir s'appuie sur l'idée qu'il sera peut-être malgré tout possible que des pays libres s'associent de leur propre initiative pour mettre au point des politiques communes. Le fait qu'ils le font en disposant d'une puissance économique considérable mais

sans cependant vouloir porter atteinte à l'indépendance économique d'autres Etats suscite chez ces derniers un espoir tout particulier. Nous ne pouvons cependant pas décevoir trop longtemps cet espoir. Si nous nous concentrons trop sur nous-mêmes et que nous refusons la responsabilité que nous donnons à l'égard de nombreux pays du monde et de leur développement les moyens que nous avons créés en commun, ce grand espoir risque de devenir une amère déception. C'est l'un des aspects de la situation. Il en existe un autre que l'on ne devrait pas négliger. L'évolution de l'intégration européenne suscite dans certains pays, par exemple l'Union Soviétique, des craintes précises; Moscou trouve extrêmement difficile de prendre son parti, ne serait-ce que de notre simple existence. Il craint manifestement l'apparition d'un nouveau facteur qui ne s'insère que difficilement dans les calculs politiques de la décennie écoulée. Je ne désuie aucunement de ce malaise de l'Union Soviétique, malaise partagé sous une forme différente et très atténuée par les Etats-Unis d'Amérique, que nous devrions mettre fin au processus d'intégration. Tout au contraire, cela devrait nous encourager à progresser sur notre voie en toute objectivité et au vu et au su de tous. L'image de la Communauté est par ailleurs complexe. Cette complexité est le véritable défi que posent nos relations extérieures. Elle constitue à mon avis ce que l'on devrait appeler "l'intérêt communautaire européen". Si l'on se demande aussi la raison profonde de cette Europe, je répondrai qu'elle se justifie surtout parce que l'action en commun nous ouvre des possibilités d'agir vers l'extérieur que n'ont pas les Etats membres de la Communauté Européenne pris isolément.

Toute grande formation politique a ses propres difficultés internes

Europäische Gemeinschaft : Vous parlez de l'espoir qu'éveille dans le monde la Communauté. Il y a là pour moi une contradiction. D'une part, de grandes parties du monde voudraient voir en nous des partenaires et recherchent même notre aide, et d'autre part, on continue de se quereller dans la Communauté pour des "carcasses de bovins congelées et des étiquettes sur des bocaux de mayonnaise". La Communauté est-elle en tant que communauté si puissante que se l'imaginent ses amis et ses ennemis ?

Dahrendorf : Un de nos collègues a décrit la Communauté comme un dinosaure, un monstre doté d'une petite tête et d'un cerveau encore plus petit. Je ne suis pas aussi sceptique, bien que je sois connu pour mon scepticisme et mes remarques critiques.

Toute grande formation politique a des difficultés internes, toute tentative de formuler des politiques communes entraîné des problèmes considérables. Dès lors que la Communauté aura davantage conscience de ses responsabilités, j'estime que même le processus de décision compliqué qui est aujourd'hui le nôtre aboutira à des résultats valables. Cela dépend toutefois aussi un peu des personnes qui se trouvent à la tête, comme vous l'avez vu à propos des relations avec les Etats-Unis. Il est certes absolument indispensable que la Communauté ait conscience de ses responsabilités. Vous avez attiré l'attention sur mon activité au sein de la Commission : j'aperçois en vérité, peut-être davantage que quiconque jusqu'ici, ce que l'on attend de nous dans le monde. Mais les ministres des affaires étrangères et les chefs de gouvernement des Etats membres ressentiront la même chose que moi au cours de leur voyage. Aucun ministre des affaires étrangères de la Communauté ne peut se borner aujourd'hui à parler exclusivement de questions nationales au cours de ses déplacements. Où qu'il aille, il sera certainement interrogé sur ses activités en tant que ministre des affaires étrangères d'un Etat membre de la CEE. Je vois là une espérance.

Nous ne devrions susciter aucune crainte dans le monde

Europäische Gemeinschaft : En soi, les pays tiers devraient cependant préférer avoir affaire aux petites unités que constituent les Etats nationaux plutôt qu'à la grande CEE ! Deux tiers du monde font partie du Tiers monde; celui-ci se sentira davantage gêné par une CEE puissante que par des Etats-nationaux séparés.

Dahrendorf : Si nous excluons de la notion de "Tiers monde" les superpuissances et les anciens pays du Commonwealth de la "zone tempérée", ainsi qu'on les qualifie de façon si distinguée, c'est-à-dire le Canada, l'Australie et la Nouvelle Zélande, il y a une chose que l'on ne trouve pas dans ce Tiers monde, c'est la crainte de la Communauté. En dépit de notre taille et de notre importance dans le commerce mondial, nous ne sommes pas une formation qui inspire la crainte. C'est là une grande chance politique. C'est la raison pour laquelle nous ne devrions pas susciter la crainte, mais continuer de faire ce que nous avons fait jusqu'à présent : offrir notre coopération et refuser toute suprématie.

Nous ne souffrons pas du complexe de la reconnaissance !

Europäische Gemeinschaft : Vous dites que nous ne suscitions pas de crainte dans le monde. Si les Soviétiques refusent de voir siéger à la Conférence sur la sécurité les représentants de la Communauté, c'est-à-dire la Commission des CE, il faut alors en conclure que ce refus n'est pas l'expression d'une crainte, mais bien l'expression d'un calcul politique !

Dahrendorf : Je viens expressément d'exclure les superpuissances et certains autres Etats. J'ignore les sentiments qu'éprouve l'Union Soviétique. Je considère cependant que l'Union Soviétique nous appliquera également au moment voulu le réalisme qu'elle a toujours prôné. Nous ne souffrons pas du complexe de la reconnaissance. Nous n'avons d'ailleurs aucune raison d'émettre de grandes exigences. Je suis convaincu que ce problème se résoudra de lui-même; moins nous ferons de bruit à ce sujet et plus facilement les choses s'arrangeront.

La Roumanie s'est placée sur le plan des réalités !

Europäische Gemeinschaft : La Roumanie a déjà fait preuve de réalisme en demandant le 31 janvier 1972 à la Communauté de l'inclure dans la liste des pays en voie de développement afin de pouvoir profiter des préférences généralisées. Cette démarche de la Roumanie doit-elle être considérée comme une première étape sur la voie de la reconnaissance de la Communauté par un Etat du bloc oriental ?

Dahrendorf : Je ne crois pas que des questions de formes se posent là où des questions techniques doivent être résolues. Je répète que les questions de reconnaissance sont des questions de forme. J'ai d'ailleurs moi-même attiré l'attention des Roumains sur le fait qu'une inclusion de la Roumanie dans les préférences douanières généralisées de la Communauté suppose que la Roumanie, comme le font les autres Etats, demande à la Communauté de procéder à une telle inclusion. Il est notoire que la Roumanie, après avoir effectué des sondages dans les Etats membres, s'est rendue compte qu'elle n'avait aucune perspective d'être incluse dans les préférences en s'adressant à un Etat membre particulier quelqu'il soit...

Europäische Gemeinschaft : la Roumanie a donc fait une tentative en ce sens.

Dahrendorf : La Roumanie a manifestement constaté qu'une démarche directe auprès de la Communauté est nécessaire pour cette inclusion. Bucarest s'est donc placé sur le plan des réalités données, et j'estime que la Communauté serait bien inspirée de répondre de façon raisonnable et compréhensive à l'initiative roumaine.

Europäische Gemeinschaft : Le Conseil des Ministres a décidé en 1969 que les Etats de la Communauté mettraient en oeuvre à partir du 1er janvier 1973 une politique commerciale commune également vis-à-vis du bloc oriental. Certains Etats membres se seraient-ils efforcés d'échapper à cette politique commerciale commune vis-à-vis des pays à commerce d'Etat.

Dahrendorf : Non, aucun Etat membre n'a jamais fait une telle tentative. La décision qui a retardé l'application d'une politique commerciale commune vis-à-vis des pays à commerce d'Etat ne s'accorde pas, à mon avis, avec les objectifs du Traité. Le Traité prévoit dans ce domaine également une politique commerciale commune à partir du 1er janvier 1970. Mais telle qu'elle a été prise, la décision a été nettement respectée. Elle a été observée en ce qui concerne les limitations que les Etats membres se sont imposées à eux-mêmes pour la période transitoire actuelle entre le 1er janvier 1970 et le 1er janvier 1973. Aucun Etat membre n'a essayé d'échapper aux limitations concernant la politique commerciale bilatérale ni de retarder l'application de la politique commerciale commune vis-à-vis des pays à commerce d'Etat au-delà du 1er janvier 1973.

La réalité immédiate est aussi nationale !

Europäische Gemeinschaft : Nous aimerions poser une question à l'homme politique et au sociologue. Des tentatives d'intégration ont été faites depuis 20 ans dans la Communauté. Est-ce qu'une sorte de conscience communautaire s'est développée pendant cette période ?

Dahrendorf : Votre question concerne un point capital. J'ai déjà parlé précédemment d' "intérêts communautaires". Il existe certaines conditions de nature juridique et politique qui obligent les pays européens à travailler ensemble. A mon avis, la conscience communautaire a subi des fluctuations.

Au cours des années 50, il existait dans certains Etats membres un certain enthousiasme pour l'Europe qui a ensuite fait place à un certain désenchantement. Quand je suis entré en fonction à Bruxelles en 1970, le mot "Europe" ne passionnait plus personne, du moins en République fédérale. Si je ne me trompe, nous assistons maintenant, et non seulement dans la République fédérale, au développement d'une conscience communautaire durable, stable et par conséquent solide. Cette conscience s'accompagne encore de nombreux doutes. A cet égard, je continue de regretter que nous n'organisions pas de débats contradictoires sur des thèmes communautaires. Cela est dommage, car les thèmes qui ne suscitent pas de controverses ne sont pas des thèmes intéressants. Quoiqu'il en soit, nous sommes sur la voie d'une conscience communautaire qui nous permettra de débattre contradictoirement de l'union monétaire européenne ou de nos relations avec les pays riverains de la Méditerranée. Peut-être est-ce l'une de nos tâches principales, en tant que représentants directs de la Communauté, de développer cette conscience communautaire.

Europäische Gemeinschaft : Comment cela ?

Dahrendorf : Je pense que nous ne pouvons le faire qu'en ayant conscience du fait que la Communauté est détachée de la réalité immédiate des hommes qui en font partie. Cette réalité immédiate est aussi une réalité nationale. Je considère que l'une des grandes tâches des Européens consiste non à opposer l'Europe aux intérêts et aux sentiments nationaux, mais à les lier davantage l'un à l'autre.

Europäische Gemeinschaft : On peut avoir des doutes quant à la conscience communautaire que vous évoquez si l'on songe qu'au moment où Nixon réorganisait avec Mao les relations des Etats du Pacifique entre-eux et jetait ainsi par dessus bord 25 ans de politique américaine, le Parlement néerlandais débattait pendant 13 heures du sort des trois criminels allemands de Breda. Lorsqu'en mai prochain, Nixon mettra sur pied avec Brejnev de nouvelles relations en Europe, les deux Etats communautaires que sont la Grande-Bretagne et l'Irlande continueront à se livrer à des combats sanglants à Londonderry. Est-ce que les traits communs si souvent cités de l'histoire européenne ne constituent pas des entraves à l'unification européenne plutôt que des éléments positifs ?

L'histoire nous a séparés, l'avenir nous réunira !

Dahrendorf : L'histoire européenne n'est certainement pas un élément qui favorise directement l'unification européenne. L'histoire européenne nous a séparés, l'avenir européen nous réunira. Mais la prise de conscience de l'absurdité des séparations que nous a amené l'histoire européenne peut nous aider. Je ne voudrais pas évoquer dans ce contexte la question des criminels emprisonnés à Broda. Je ne crois pas qu'elle concerne l'avenir européen en tant que tel. Bien que j'aie ma propre opinion à ce sujet, je ne crois pas qu'il appartienne à un Allemand de s'exprimer sur ce thème à l'occasion d'une discussion sur l'Europe. Mais le cas de Londonderry que vous citez est un exemple important. La participation de la Grande-Bretagne et de l'Irlande à la Communauté européenne ne résoudra pas le problème irlandais lui-même, mais en atténuera l'acuité. En tant que membres de la Communauté, les deux Etats adopteront progressivement un grand nombre de positions communes sur des questions qui ne sont pas directement liées au problème de l'Irlande du Nord. Les contradictions entre l'Irlande et la Grande-Bretagne apparaîtront sous une nouvelle perspective, dès lors ces deux pays seront tous deux membres de la Communauté. Je suis intimement convaincu que les similitudes que présenteront les deux Etats dans la Communauté leur permettront également de résoudre leurs oppositions spécifiques dans la question de l'Irlande du Nord, et j'estime de même que des relations amicales seraient beaucoup plus difficiles à maintenir entre une France et une Allemagne isolées en dehors du cadre de la Communauté européenne.

Europäische Gemeinschaft : Nous devons le début de l'intégration de l'Europe occidentale au cours des années 1950 aux menaces de Moscou. Après la visite de Nixon à Mao, la question de la prépondérance en Europe a perdu son caractère d'urgence dans la politique mondiale. Pensez-vous que l'Europe puisse s'unir, même en l'absence d'un fédérateur comme Staline, c'est-à-dire sans une pression massive de l'extérieur ?

Ce qui fait la grandeur de l'Europe...

Dahrendorf : Plutôt que ma pensée, je voudrais exprimer mon espoir à ce sujet. Ce qui fait la grandeur de l'Europe, et ce qui peut faire sa grandeur à l'avenir, est que nous sommes capables, par une démarche raisonnable et une conviction politique tranquille, de nous réunir sans que nous y soyons inéluctablement forcés par une pression de l'extérieur.

Il existe certains domaines de nos politiques nationales qu'il ne nous est tout simplement plus possible de traiter à l'échelon national. Nous ne pouvons plus rien y faire de sérieux. Je songe à l'aide au développement, je songe à nos relations au plan bilatéral et dans le cadre du GATT avec les grandes puissances mondiales. Isolément, nous ne pouvons plus rien faire de sérieux dans le domaine de nos politiques monétaires et conjoncturelles nationales. Nous rendant compte de cette situation, nous devons agir ensemble et nous efforcer de prendre en commun des décisions qui nous engagent tous. Je dois admettre qu'une pression extérieure est un facteur d'intégration plus puissant que toute réflexion raisonnable. Mais j'affirme également qu'une telle réflexion peut à maints égards être un facteur d'intégration plus efficace qu'une pression extérieure. J'espère que le jour arrivera où nous réagirons dans ce sens à nos nécessités. Mais j'ai suffisamment d'esprit critique pour ajouter que c'est sur ce point que se concentrent tous mes doutes comme tous mes espoirs au sujet de l'Europe.

Europäische Gemeinschaft : Une dernière question : vous parlez de la raison de l'Europe. Le rôle de la raison est-il celui que l'Europe doit jouer sur la scène mondiale ?

Dahrendorf : Oui, l'Europe doit jouer ce rôle pour le bien-être et la liberté, sans en même temps revendiquer, exiger et espérer une suprématie mondiale. Une Europe unie peut démontrer qu'il est possible d'assumer la responsabilité de la richesse et de la grandeur d'aboutir à ce qu'un jour, le Club dit des "nations riches" ne soit plus un Club, mais englobe la totalité du monde.